

**CHOIX CONJUGAUX ET CONFLITS
PARENTAUX EN ALGERIE**

Choix conjugaux et conflits parentaux en Algérie(1)

Radia TOUALBI

*Chargee de Cours à l'Institut de Psychologie
et des Sciences de l'Education
Université d'Alger*

Depuis un certain nombre d'années, on assiste à une multiplication des recherches psychosociologiques et sociologiques en matière de changement social dans les pays du Tiers-Monde.

Pour intéressantes qu'elles soient, ces recherches se distinguent par leur uniformité méthodologique où le souci de la recherche étiologique domine celui des multiples incidences des transformations sociales étudiées.

Nous-même avons contribué, dans une précédente thèse sur le mariage en Algérie (1979), à cette recherche des causes du conflit culturel, causes auxquelles nous avons accordé une place centrale.

À cette époque nous présentions déjà l'importance de certaines retombées psychopathologiques du changement social, sans pouvoir alors les répertorier ou les étudier de façon systématique.

C'est à cette tâche que voudrait s'atteler le présent travail. Son objet principal est d'approfondir les interrogations ailleurs esquissées quant aux implications psycho-affectives de l'acculturation aussi bien au niveau des individus que des groupes.

Dans cette voie, le mariage qui recèle des significations socio-culturelles multiples (morale, religion, sexualité etc...) n'a pas perdu de son attrait ni de son importance dans les représentations collectives au maghreb.

Traditionnellement sacralisée, la pratique sociale du mariage se complique à présent d'ambiguïtés culturelles qui sont le produit d'anachronismes multiples impliquant

1) - Cet expose fait partiellement le point sur l'état d'avancement d'une thèse de Doctorat d'Etat es-lettres et sciences humaines inscrite à l'Université René Descartes en 1981 sous le titre "Changement social et représentations du mariage chez les jeunes algériens. Répercussions psychosociales et psychopathologiques de l'interculturalité"

leur tour des comportements variables, tantôt simiesques, tantôt dystônes et dans tous les cas problématiques. Le fait est que, se déployant dans une société fortement acculturée, l'ensemble des conduites sont naturellement imprégnées des résurgences de l'ordre culturel traditionnel en même temps qu'elles sont porteuses de nouvelles valeurs d'identification véhiculées par la culture industrielle. En présence d'une telle situation, nous serions en droit de conclure à une perturbation dans l'économie des personnalités mais nous céderions alors à l'hypothèse dramatique selon laquelle tout changement socio-culturel accéléré entraînerait des conflits et tensions graves au point d'affecter sérieusement l'équilibre du moi des agents sociaux appliqués. A ce propos P. Tap (1980) écrit que «dans bien des cas (l'acculturation) le sujet ne trouve plus de stratégie satisfaisante et revendique un changement dans les règles du jeu et les rapports sociaux. Il y a donc crise d'identité mais aussi sentiment d'impuissance à résoudre des difficultés réelles au niveau des conduites relationnelles et sociales. En d'autres termes la crise d'identité est indissociable, et selon les cas source au produit, des conflits vécus par le sujet en tant qu'acteur social» (identités collectives et changement sociaux, Ed. Privat 1980, p 15).

Par ailleurs C. Camilleri (1983) a pu, dans son article intitulé «Images de l'identité et ajustements culturels au Maghreb», aboutir à une formalisation originale de la situation de crise culturelle vécue dans les sociétés maghrébines en sériant les mécanismes de contre acculturation utilisés pour modérer les effets de la crise. Ces mécanismes peuvent se résumer en un mouvement qui relève, dit l'auteur, de «la stratégie de l'autre tiré du même, le «même» étant constitué ici par le corps doctrinal islamique... Cette conduite présente une caractéristique paradoxale : elle permet d'intégrer le changement en se tenant assuré de n'avoir pas changé. Elle fait ainsi se cumuler les deux séries d'avantages : bénéficier des nouveaux traits commandant l'adaptation à la transformation de la conjoncture sans se culpabiliser, sans éprouver un sentiment de trahison, d'abandon de sa communauté. Par ce type de fonctionnement dira l'auteur, «on valorise son identité première en se révélant sa richesse par son approfondissement».. (p.137). Cette stratégie privilégie, selon N. Toulbi (1982) l'éclectisme culturel décrit comme une condition nécessaire «à l'intégration non conflictuelle de valeurs initialement contradictoires».

Pour lors, les situations réelles de la crise, celles qui indiquent véritablement dysfonctions et anomies se résument à des positions fortement marginales comme le radicalisme religieux tel que analysé dans certaines de ses fonctions par B. Etienne (1987). Par ailleurs, dans «Identités collectives et changements sociaux», C. Camilleri (1979), analysant le mécanisme identitaire, montre comment et pourquoi le changement social dans les pays du Tiers Monde est parfois producteur «d'avatars» particuliers. Ces derniers, forment alors de véritables défenses au processus d'intégration interculturels non réussis car ils sont dûs à la manipulation d'un «double répertoire des valeurs et normes» antinomiques (p 337).

La crise psychologique vient de ce que les membres de la société ont souvent à négocier leur identité, situation inhabituelle par rapport à la situation traditionnelle qui «reproduit, comme l'écrit A. Touraine (1980), de manière plus exacte ses codes de conduite» (p 20). Ces mêmes membres affrontent un pluralisme de codes voire plusieurs systèmes de représentations, ils devront alors faire face à plusieurs rôles souvent

inconciliables ; il leur est ensuite pénible de réaliser une synthèse socialement et psychologiquement viable.

En certaines occasions, que cette recherche se propose d'analyser, l'effort de synthèse achoppe radicalement et provoque des désordres psychopathologiques.

Ainsi donc et au delà de la question spécifique du mariage, les modèles d'identification culturels en Algérie sont, comme nous venons de le voir, porteurs de nombreuses dysfonctions psychologiques. L'ambiguïté qui est à l'origine de ces dysfonctions dans les choix culturels s'accroît chez les jeunes pour lesquels la problématique identitaire prend souvent et auprès des deux sexes l'allure d'un véritable embroglio existentiel.

Comment face à des valeurs sociales traditionnelles telles que le mariage ou l'autorité parentale (1), concilier le désir du Moi à s'inscrire prospectivement dans une sorte d'universalisme culturel ? Comment, par exemple, la jeunesse algérienne régit-elle aujourd'hui ses relations à l'autorité parentale alors même qu'elle est mue par des modèles interculturels tantôt franchement traditionalistes (exemple du radicalisme culturel) tantôt modernistes ?

Afin de répondre à de telles interrogations et de manière à pouvoir analyser quelques incidences psychosociologiques et psychopathologiques du changement socio-culturel à travers la question du mariage, nous avons choisi de nous intéresser aux jeunes des deux sexes âgés de 18 à 25 ans. Ce choix, on s'en doute, est dû au fait que cette catégorie sociale est supposée être la plus concernée par les choix conjugaux et les conflits parentaux qui ne manqueront pas de surgir en pareilles occasions. Nos enquêtes antérieures ont permis de confirmer l'existence de conflits entre générations qui prennent parfois l'allure de véritables ruptures aux lendemains très graves pour la santé mentale des jeunes.

Et pour décrire ses situations largement conflictuelles et propres à tout changement socio-culturel, les termes de déchirement, de rupture, de tiraillement sont fréquemment utilisés par les psychosociologues mais à dire vrai ce ne sont là que les aspects les plus manifestes de la crise et pas toujours les plus significatifs.

C'est aux mécanismes de ces conflits que nous nous sommes intéressée et que nous tenterons d'illustrer ici par l'entremise de l'analyse des réactions des jeunes à trois items choisis parmi ceux du questionnaire d'enquête qui leur fut soumis.

Ces items ainsi que nous allons le voir, renvoient aux critères personnels du choix conjugal et aux réactions présumées des jeunes à l'occasion de ces conflits.

(1) Du point de vue de la culture traditionnelle la corrélation entre le mariage et l'autorité parentale ou familiale est évidente étant bien entendu que toute valeur collective telle que le mariage relève strictement de l'autorité familiale. Dans ces conditions le degré de liberté individuelle est, ou s'en doute réduit à sa plus simple expression. Ce qui limite les possibilités personnelles de choix conjugaux et donne ainsi à la question de l'autorité une fonction privative source de conflits. Cette corrélation a été établie par nous dans un livre paru en 1984 à L'ENAL intitulé «Les attitudes et les représentations du mariage chez la jeune fille algérienne - Incidences de l'interculturalité.

La manière dont les jeunes conçoivent, analysent et interprètent les désirs parentaux quant à leur éducation, à l'autorité, ainsi que le modèle de référence sur lequel ils fondent leurs choix conjugaux feront également l'objet de quelques commentaires.

Items 3 : A votre avis, le choix du conjoint du jeune homme, de la jeune fille doit-il être fait par

- 1 – les parents seuls ?
- 2 – les jeunes seuls ?
- 3 – les parents et les jeunes ensemble ?

Sexe Cat. de réponses	Filles N:120	Garçons N:120
1 – parents seuls	0 %	0 %
2 – J.homme seul J. fille seule	35 %	41,6 %
3 – parents et J. gens ensemble	65 %	58,3 %

Il y a un consensus pour rejeter la forme traditionnelle du mariage imposant au jeune un partenaire choisi exclusivement par les parents puisqu'on enregistre 100 % de refus à cette proposition.

Nous constatons pourtant que le rôle des parents dans le choix du conjoint n'est pas entièrement exclu puisqu'un grand nombre de filles (65 %) et de garçons (58,3 %) consultés se prononcent en faveur d'une concertation familiale quant au mariage du jeune. Cette attitude est encore plus fréquente chez les filles quelles soient étudiantes (61,6 %) ou employées (68,3 %) ; parmi cette dernière catégorie socio professionnelle, le niveau socio-économique bas semble discriminant (51,6 % filles et 35 % garçons)

Il n'en demeure pas moins que plus d'un tiers de l'effectif total exprime dans un mouvement d'indépendance vis-à-vis de l'autorité familiale une position plus extrémiste d'un choix conjugal strictement individuel. Cette modalité de choix semble concerner un peu plus les garçons (41,6 %) que les filles (35,3 %) tant étudiants (43,3 %) qu'employés (40 %).

L'affirmation de cette autonomie est symptomatique d'un déclin des anciennes attitudes et représentations quant à l'influence des parents sur les choix des jeunes comme elle est caractéristique d'une certaine contestation des rapports anciens (obéissance inconditionnelle) régissant habituellement la relation des enfants aux parents. Ainsi donc une telle position va dans le sens d'une remise en question des anciennes valeurs et conteste du même coup la volonté parentale dans son fondement même.

Il est évident que si pareille attitude était isolée elle n'aurait qu'une valeur individuelle, mais le fait qu'elle corrobore tout un ensemble d'opinions plus ou moins semblables et exprimées à d'autres items de notre questionnaire d'enquête la situe d'emblée comme un indicateur de changement chez les jeunes des deux sexes vis-à-vis de la conception traditionnelle de l'autorité des parents.

item 12 : A votre avis, les parents actuels doivent-ils se montrer avec la jeune fille et avec le jeune homme :

- plus libéraux ?
- plus autoritaires ? – autres réponses ?

Sexe Cat. de réponses	Filles	Garçons
- plus libéraux	62 %	56 %
- plus autoritaires	10 %	14 %
- entre les deux	28 %	30 %

Par cette question nous voulions mettre l'accent essentiellement sur la représentation de l'autorité parentale et sur la manière dont elle devrait s'exercer selon qu'il s'agisse d'une fille ou d'un garçon.

Les résultats obtenus montrent que la majorité des jeunes (62 % de filles et 56 % de garçons) sont favorables à une libération des rapports parents - enfants, ce qui donne à penser que de leur point de vue les parents continuent d'exercer une autorité réelle parfois abusive dans plusieurs domaines : le choix du conjoint, des fréquentations des études, de la profession.

Dans cette économie générale des relations parents – enfants, l'action de la variable sexe semble différencier les conduites puisque les jeunes filles des deux catégories socio-professionnelle considérées (56 % étudiants et 58 % employées) sont plus nombreuses que les jeunes hommes à désapprouver l'intervention des parents surtout à propos du choix du partenaire et des fréquentations ; le choix des études et de la profession ne viennent qu'en deuxième et troisième position. Cette différence sensible suivant le sexe s'explique du fait qu'une plus grande soumission est traditionnellement exigée de la part de la jeune fille plus que du jeune homme. Il est même habituel, et pour des raisons de morale familiale, que les parents se soucient davantage de la conduite des filles que de celle des garçons.

Nous constatons par ailleurs que les jeunes issus de la catégorie socio-professionnelle employée de niveau socio-économique bas (38,3 % et 31,6 %) sont plus nombreux que les étudiants de même catégorie socio-économique (23,3 % et 20 %) à se prononcer en faveur de cette libération, ce qui suppose qu'ils subissent le poids de cette autorité, alors qu'on aurait pu penser comme le suggèrent certains sociologues que l'autonomie financière impliquerait une autonomie corrélative de choix et de décision et par conséquent contribuerait à les distancer ou à les «libéraliser» davantage des parents.

Les raisons avancées par la plupart des jeunes interrogés pour justifier ce vœu de libération des rapports entre parents et enfants, font prévaloir un certain nombre d'arguments de type : «les parents considèrent leurs enfants comme des êtres qui ne grandissent pas.. les maintiennent longtemps dépendants d'eux..» «la liberté est une condition d'épanouissement pour les jeunes. Ils ont surtout besoin que les parents leur fassent confiance et les comprennent», ou encore «les parents ne peuvent faire autrement que de faire preuve de plus de souplesse et de se montrer plus libéraux car de toute façon les jeunes de nos jours acquièrent tôt leur liberté..» Tous ces arguments parce qu'ils sont largement partagés expliquent que seulement 10 % de filles et 14 % de garçons sont pour le maintien de l'autorité parentale voire même de son renforcement et, partant sont pour la restriction des libertés individuelles sous forme de prise de positions critiques telles que »; «on ne peut pas faire confiance aux jeunes et surtout aux filles, ils en abusent..» ou encore «trop de liberté conduit au dévergondage et à la débauche..»

Ce genre de positions prend parfois l'allure de véritables formations réactionnelles chez ces jeunes qui, ne pouvant se dégager de l'autorité parentale, critiquent fermement ceux qui peuvent le faire.

Ces positions traditionalistes sont régulièrement le fait de jeunes appartenant à la catégorie socio-économique basse.

Enfin dans l'intervalle de ces deux positions en théorie extrémistes va se situer une 3ème proportion non négligeable de la population : 28 % de filles et de 30 % de garçons sont partisans du compromis nécessaire à une solution sans drames de la question de l'autorité des parents. Cet éclectisme de positions est plus le fait des étudiants des deux sexes (30 % de filles et 35 % de garçons) que des employés de même sexe. La variable instruction semble ici discriminante.

Par des attitudes de compromis et d'éclectisme on observe une nette tendance à la modération et à l'atténuation des conflits entre parents-enfants.

item 21 :Pensez-vous donner, plus tard, à vos enfants :

- la même éducation que celle que vous avez reçue ?
- une éducation différente ?

Sexe		
Cat. réponses	Filles	Garçons
- la même éducation	28 %	43 %
- une éducation différente	72 %	57 %

Les positions exprimées par les jeunes à l'égard du modèle éducatif à donner aux enfants ont permis l'expression d'aspirations multiples intéressantes à étudier.

Celles-ci renvoient et dans une large mesure au modèle de vie moderne ; elles expriment d'emblée un désir de changement significatif des frustrations actuelles. En effet les jeunes des deux sexes se prononcent majoritairement en faveur d'une éducation différente à donner plus tard à leurs enfants.

Ces nouveaux choix éducatifs font prévaloir beaucoup de stéréotypes tels que la liberté individuelle pour «une meilleure formation de la personnalité», ou l'indépendance quelque peu modale des jeunes face à l'autorité des parents.

Dans ce contexte prospectif d'une éducation idéale, la variable sexe joue un rôle discriminant, les filles (70 %) étant bien plus nombreuses que les garçons (57 %) (X² 3,84) à souhaiter ce changement. Mais en vérité et quelque soit leur niveau d'aspiration les jeunes et plus particulièrement les filles sont constamment tenues de compter avec les exigences du groupe domestique qui, malgré tout, leur dicte leurs conduites et préside à leur destinée.

A ce propos, il est significatif de constater que les employées filles (63,3 %) de tous niveaux socio-économiques sont presque aussi nombreuses que les étudiantes de même sexe à souhaiter une éducation différente. Cette dernière observation requiert toute l'attention : l'exercice d'une profession ne semble pas être perçu comme une condition suffisante à un dégagement effectif des traditions. Il a été constaté et à plusieurs occasions que la catégorie employée était malgré tout celle sur laquelle le poids des traditions pèsent le plus. Aussi est-il normal qu'à cet item les employées soient aussi nombreuses à exprimer un désir de changement fût-ce par substitution – les enfants en l'occurrence.

Mais il faut ajouter à la lumière de ces premiers résultats que les étudiants des deux sexes ne semblent pas s'être dégagés plus que les employés des prescriptions normatives traditionnelles ; autrement ils ne seraient pas aussi nombreux à appeler de leur vœu le changement. Cela signifie que les jeunes, toutes catégories confondues, vivent «conflictuellement» la relation aux parents même si à des degrés divers, et qu'ils sont majoritaires à lui envisager une économie différente et plus permissive quant à l'avenir éducatif des enfants.

Ces quelques exemples décrivant sommairement la problématique interculturelle semble suffisamment indicatifs de la manière dont la jeunesse algérienne appréhende le changement. Ces appréhensions tels qu'ils nous sont apparus reculent à l'évidence l'hypothèse dramatique que certains chercheurs en sciences sociales tentent parfois d'accréditer autant par naïveté que par inclination singulière à un exotisme suranné.

Les concepts jusque-là employés pour décrire les mécanismes modérateurs de la crise culturelle et que l'on retrouve aussi bien chez J. Berque, C. Camilleri, N. Toualbi et nous même sont aujourd'hui suffisamment connus pour mettre le chercheur face à d'autres enjeux épistémologiques tel que l'analyse des réactions individuelles et collectives à l'occasion de «râtes» de ces défenses culturelles.

Qu'advient-il alors des équilibres interculturels antérieurs et comment procèdent les agents sociaux pour affronter la crise étant entendu qu'ils sont par ailleurs psychologiquement désarmés face à un monde mouvant qui s'instaure sans eux ?

Indications bibliographiques

Camilleri (C) (1979) – Identités collectives et changements sociaux Production et affirmation de l'identité sous la direction de P. Tap, colloque international, Toulouse, Sept. 1979

Camilleri (C) (1983) – Images de l'identité et ajustements culturels au Maghreb

Etienne (B) (1987) – L'islamisme radical, ed. Hachette, 1987

Tap (P) (1980) – Identités collectives et changements sociaux, ed Privat, 1980

Toualbi (N) (1983) – L'ambivalence culturelle ou des reliquats psychologiques de l'histoire coloniale, in Algérie Actualité, n. 942, Alger, Nov, 1983

Touraine (A) (1980) – Les deux faces de l'identité in identités collectives et changement sociaux, éd – Privat 1980.